

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : Une nonciature en Angleterre ; le prince de Galles appuie cette nomination.—L'ex-impératrice Eugénie a reçu l'adresse des jeunes canadiens-français de Québec, par l'entremise de M. Barry.—Sir A. T. Galt part pour l'Espagne afin d'établir des relations commerciales entre ce pays et le Canada.—Son Excellence le Marquis de Lorne et la langue française.—Exportations pour la Puissance du Canada, année finissant le 31 juillet 1879.—Nouveau journal au Lac St. Jean : *Le murmure du Lac*.—Prohibition de l'importation ou introduction de bestiaux des Etats-Unis dans la Puissance du Canada jusqu'au 6 octobre prochain.—La crise politique dans la Province de Québec.—Colonisation au Lac St. Jean.—Trombes, orages désastreux, pluies diluviennes de l'été 1879 ; leurs terribles effets se sont fait sentir à Ste. Marie de la Beauce et au Lac St. Jean.—La "Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec."

*Causerie Agricole* : Des assolements (*Suite*) : Sixième, septième et huitième principes d'assolements.

*Sujets divers* : Habitation des animaux.—Usage du sel pour les animaux.—Blé d'automne de Québec.

*Choses et autres* : Importance de la culture des racines potagères.—Appropriation de la nourriture des animaux.—La coupe des blés ou autres céréales et les mauvaises herbes.—Elevage des moutons.

*Recettes* : Nettoyage des flanelles sans rétrécissement.—Moyen d'enlever les taches d'huile d'un plancher.

*Annonces* : Soumissions demandées pour la construction d'une écluse à Ste. Anne, Rivière Ottawa.—Terres à vendre à St. Pacôme, comté de Kamouraska.—Blé d'automne de Québec à vendre par M. l'abbé L. Provancher.—Soumissions demandées pour contrat des Mottes.—Traité pratique sur l'élevage des moutons par M. Eugène Casgrain.

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les lors numéros de la Gazette, 170 année le commencement du feuilleton *Les Compagnons de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet, l'abonnement devant alors dater du 11 juin dernier. On pourra aussi faire dater l'abonnement, de la plate où on en fait la demande ; il faudra alors l'indiquer,

## REVUE DE LA SEMAINE

On écrit de Londres que le prince de Galles, futur roi d'Angleterre, appuie vivement la nomination de Monseigneur Capel, un des prélats catholiques les plus distingués de l'Angleterre, comme nonce près du Gouvernement anglais.

La *Correspondance Saint-Chéron*, qui donne cette nouvelle ajoute :

"Ce rétablissement de la nonciature sera un pas de plus de l'Angleterre vers le catholicisme. Quel contraste que l'attitude de tous les gouvernements dans le monde entier avec l'hostilité inepte et criminelle des républicains français contre l'Eglise catholique."

—L'ex-impératrice Eugénie a reçu vendredi dernier, 5 septembre, M. Barry, délégué par les jeunes canadiens-français de Québec, pour lui porter l'adresse de sympathie pour la mort de son fils, le Prince impérial Louis-Joseph-Napoléon. L'ex-impératrice a été très émue, et elle a exprimé la plus vive reconnaissance pour la générosité de nos jeunes compatriotes de Québec. La couronne qui avait été confiée à M. Barry sera placée sur la tombe du Prince.

—On a appris à Ottawa que Sir A. T. Galt était parti pour l'Espagne, où il va reprendre les négociations qu'il avait entamées l'hiver dernier, dans le but d'adoucir les conditions sur lesquelles reposent les relations commerciales du Canada avec le Cuba. A la Havane les droits de havre et de lest sont aussi élevés sur les vaisseaux étrangers que contre les vaisseaux du lieu.

—En quatre-vingt-dix années, 10 millions d'Européens sont arrivés aux Etats-Unis. L'Allemagne, depuis la guerre, est le pays qui a fourni le plus d'émigrants ; dans les trois premiers mois de 1878, il y a eu deux fois plus d'Allemands que d'Irlandais ; l'Italie et la Suisse sont largement représentées dans ce mouvement ; puis viennent la Russie, l'Ecosse et la

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

Franco.

— Son Excellence le Marquis de Lorne Gouverneur Général, vient de donner une charmante leçon à nos concitoyens de langue anglaise, dans les circonstances que voici :

Le Marquis de Lorne en route de Québec à Ottawa, par le chemin de fer du nord, s'arrêta à la station de St. Martin, où les citoyens de cet endroit lui présentèrent une adresse. Cette adresse était en français et le Gouverneur y répondit dans la même langue. Quelques anglais qui se trouvaient là, demandèrent une réponse dans leur langue, mais Son Excellence s'y refusa en disant " que toutes personnes qui habitent " le Bas Canada devraient savoir parler français. "

— Les exportations pour la Puissance du Canada ont dépassé les importations de l'énorme somme de \$ 563,572,080 dans les douze mois finissant le 31 juillet dernier.

— Un nouveau journal doit être publié à Hébertville sous le titre poétique : *Le murmure du Lac*. Cette feuille, dit-on, sera consacrée aux intérêts de la colonisation du Lac St. Jean. Le prospectus sera publié bientôt.

— M. W. A. Hinsworth, greffier du Conseil Privé pour la Puissance du Canada, vient de publier par un extra du *Canada Gazette* l'ordre en Conseil suivant, en date du 4 septembre :

" Attendu qu'une maladie contagieuse sévit parmi les bestiaux dans certaines parties des Etats-Unis d'Amérique, et qu'il est expédient, pour en empêcher l'introduction au Canada, que l'importation des bestiaux de ce pays au Canada soit prohibée pour le présent;—

" Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'honorable ministre de l'Agriculture et en vertu des dispositions de l'acte passé la 42e année du règne de Sa Majesté et intitulé " Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent, " d'ordonner, et il est par les présentes ordonné que l'importation ou introduction de bestiaux des Etats-Unis d'Amérique dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, et Ile du Prince-Edouard, est par les présentes prohibée jusqu'au six octobre prochain inclusivement."

— La crise politique que nous subissons en ce moment fait le sujet de nombreux commentaires de la part de nos journaux politiques, sans que pour cela on en soit encore venu à une solution désirable.

" Combien de temps cela va-t-il durer ? se demande le *Journal de Québec*.

" Réellement la position est des plus fausses.

" Que faire ? Le lieutenant-gouverneur avait conseillé l'harmonie comme moyen ! On n'en veut pas !

" Quo va faire alors le chef de l'Exécutif ?

" Le pays ne peut attendre dans l'inertie jusqu'à ce que la saison trop avancée ne permette plus, par exemple, aux populations rurales qui comptent sur des secours, de réparer une route, ou refaire un pont enlevé par la crue des eaux, etc.

" De plus, quel pas aura fait cette année la colonisation, que l'on considère, partout, comme la seule planche de salut à nos populations désœuvrées ? "

— La presse canadienne, journaux anglais comme français, nous sommes heureux de le constater, s'occupent vivement de la question de colonisation au Lac St. Jean. Nous regrettons parfois que l'espace ne nous permette pas de publier de remarquables articles bien propres à nous faire apprécier les avantages qu'il y aurait pour les véritables amis de la colonisation de mettre tout en œuvre pour aider au défrichement des terres fertiles du lac St. Jean. Travailler à augmenter la fertilité de cette vallée, soit par des contributions en argent, soit par tous autres moyens propres à assurer le succès de cette bonne œuvre, serait ajouter à la richesse du pays.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Québec*, au sujet de cette importante question :

" Il s'est établi depuis quinze à dix-huit mois, un courant d'émigration vers la vallée du lac St. Jean comme nous n'en avons pas vu depuis bien des années. Notre population semble revenir de la déplorable tendance qu'elle avait à émigrer vers les Etats-Unis ou à chercher dans d'autres provinces que la nôtre ce qu'elle pourrait trouver en abondance dans ses limites, en se donnant un peu la peine de regarder autour d'elle.

" Il faut dire que la publicité a jusqu'ici fait beaucoup trop défaut, et que telles parties de la province, comme la vallée du lac St. Jean par exemple, offrant d'admirables ressources agricoles et une belle exploitation forestière, ne sont guère connues que des gens qui s'occupent spécialement de ces matières ou qui y ont des intérêts quelconques.

" C'est pour cela que nous avons été particulièrement heureux d'apprendre le départ pour le lac St. Jean de M. Arthur Buies, qui va étudier sur les lieux mêmes tout ce qui concerne cette admirable région au point de vue historique, géologique, commercial, agricole, pittoresque et anecdotique même. Il devra sortir d'après le bruit qui court, de cette étude, une œuvre qui sera du plus haut intérêt et dont l'utilité se fera d'autant plus sentir que la vallée du lac St. Jean est en train de devenir un des districts les plus importants de tout le Dominion. "

— L'été de 1879 aura sa place dans les annales météorologiques. Sans doute les astronomes rechercheront les causes de ces perturbations qui se sont produites dans notre atmosphère. Réussiront-ils à les déterminer ? Quoiqu'il en soit cette recherche leur incombe, et il faut s'attendre aux théories les plus diverses, les plus contradictoires.

Trombes, orages désastreux, pluies diluviennes, voilà le bilan des six premiers mois de cette terrible année. Sans doute quelques contrées ont été épargnées ; mais en général, le mal s'est étendu un peu partout, prenant des proportions destructives.

Les Etats-Unis ont été les plus épargnés, et cependant les dépêches reçues du Nord racontent les dégâts causés par des tempêtes d'une force extraordinaire, suivies d'inondations partielles. C'est surtout sur les côtes de l'Atlantique que la furie du vent s'est fait sentir le plus douloureusement. De nombreux sinistres maritimes ont marqué cette époque funèbre. On cite des campagnes des environs de Baltimore et de Philadelphie ravagées par la tempête.

Cependant, si quelques arbres fruitiers ont été dépouillés de leurs fruits, les récoltes n'ont pas trop

souffert, et c'est des Etats-Unis que les nations de l'Europe attendent les céréales, détruites chez elles par l'inclémence du temps.

L'Europe n'a eu ni printemps, ni été. La pluie n'a cessé de tomber durant les six premiers mois de l'année. Les moissons ont péri, privées du soleil qui leur donne la croissance et la vie. Quelques jours de chaleur les ont ranimées en France, mais le rapport est encore loin de suffire aux besoins de la consommation. Les vignes, déjà atteintes par le phylloxera, ont été ravagées par les orages. Le vin sera rare cette année, et la qualité n'aura rien de bien attrayant.

Mais le pays qui a été le plus malheureux a été l'Angleterre. Les orages et les inondations y ont tout détruit. L'herbe même n'a pas été épargnée : les foins manquent. Cette situation, grosse de misères, frappe surtout sur la population ouvrière.

Tandis que tout est inondé en Europe, sous la même latitude les Chinois meurent de soif. La sécheresse a été continuée dans le Celeste Empire. Les sources qui alimentent les grands fleuves se sont taries, et China John invoque en vain le grand Brama, qui reste sourd à ses prières. — *Petit Journal*.

— Un ouragan indescriptible et qui a causé des dégâts irréparables a éclaté lundi soir, sur le village de Sainte Marie de la Beauce, avec une violence inouïe. A la suite d'une température délicieuse, vers six heures de l'après-midi, l'atmosphère est devenu subitement lourd, pesant ; le firmament s'est couvert de sombres et épais nuages qui ont fait disparaître la lumière du soleil et tout fut plongé dans une profonde obscurité. L'atmosphère devint alors tout chargée d'électricité, et le roulement d'un tonnerre incessant, très-fort accompagné d'éclairs presque constants a été le prélude d'une chute de grêlons comme on n'en a jamais vus dans aucune saison de l'année ; ils mesuraient généralement deux pouces et demi de longueur sur un pouce et demi de largeur, on aurait juré que les maisons étaient mitraillées par une pluie de petits cailloux, tant était forte la chute des glaçons. Plusieurs heures après la terre en était encore couverte ; les arbres sont presque autant dépouillés qu'à la fin de l'automne, des feuilles qui jonchent les trottoirs et les chemins. Les jardins, les légumes, les fruits, les fleurs, les plantations de tabac sont hachés, écrasés et couvrent le sol ; il y a des résidences dans lesquelles il n'existe plus une fenêtre du côté où le vent portait ; dans les champs les animaux étaient tellement effrayés et furieux de la douleur causée par la chute des glaçons qu'ils se sauvaient en hurlant dans les bois. Les dommages causés sont extrêmement sérieux. Les grains encore dehors partent et loin d'être mûrs sont moulus, broyés et entièrement détruits. C'est la ruine et la famine pour plusieurs.

— Un épouvantable orage de grêle qui a éclaté le 1er septembre au Saguenay, a détruit toutes les espérances que l'on entretenait sur une riche et abondante moisson, et grand nombre de cultivateurs se trouvent ruinés par le malheur qui les a atteints. Les paroisses qui ont subi cette dure épreuve sont : N. D. d'Hébertville, Chicoutimi, St. Jérôme, St. Dominique de Jonquières et St. Alphonse.

Le Révd. M. B. Leclerc, curé de N.-Dame d'Hébertville, nous écrit que les dommages causés par cette

tempête affectent sérieusement 200 familles dans sa paroisse.

— M. l'écrivain du *Courier du Canada* en publiant le tableau des opérations de la "Caisse d'économie de Notre Dame de Québec, pour le mois d'août dernier, fait la remarque suivante :

"Nos institutions financières de Québec, principalement la "Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec continuent d'avoir la confiance publique.

"Nous avons reçu ce matin, un rapport nous indiquant la marche progressive des affaires de la "Caisse d'économie Notre-Dame de Québec" pour le mois d'août 1879. Le résultat est étonnant, quand l'on considère que malgré la crise monétaire qui a excité la Province lors de la suspension de plusieurs banques à Montréal, cette association a vu ses dépôts augmenter de \$30,468 pendant le dernier mois. Cent trois nouveaux comptes ont été ouverts.

"Nous félicitons les directeurs de cette institution de leurs succès."

La ville de Québec n'a qu'à se féliciter de posséder dans son sein une institution de ce genre conduite depuis un si grand nombre d'années avec prévoyance, et de manière à donner la plus grande satisfaction à ceux qui y déposent le fruit de leurs économies de chaque jour. Heureux sont les ouvriers qui ont eu l'habitude d'aller y déposer chaque semaine les quelques deniers qu'une sage économie leur permettait de soustraire parfois à un modique salaire, car aujourd'hui ils peuvent faire face aux nombreuses difficultés qu'ils rencontrent par le manque de travail.

Le cultivateur, tout aussi bien que l'ouvrier, devrait contracter cette bonne habitude de déposer à une banque d'économie les deniers que de temps à autre il peut soustraire à des frivolités. Que d'amères regrets n'éprouvent pas aujourd'hui ceux qui dans un temps d'abondance se sont livrés à des dépenses inutiles, sans songer que plus tard ils auraient, par leur imprévoyance, à faire face à la misère.

La crise que nous subissons aujourd'hui doit être un temps de réflexion pour ceux qui ont été imprévoyants ; qu'ils profitent de cette triste expérience pour se promettre à l'avenir d'être plus économes.

Songons, pour un instant, aux réflexions suivantes que faisait il y a quelque temps un correspondant du *Pionnier de Sherbrooke* :

"La crise, les temps durs, voilà des mots qui sont dans toutes les bouches. On cherche les causes du mal et c'est sage : un mal dont l'origine est connue est facilement guéri. Je laisse aux autres compétents le soin de traiter les hautes questions économiques dans leurs rapports avec la dépression des affaires et je me permettrai de soumettre quelques remarques bien humbles, bien simples et bien courtes à vos lecteurs. L'Écriture nous dit que la terre est désolée, parce que l'on ne réfléchit pas : c'est là toute la cause de la crise. Si nous avions plus réfléchi, il y a longtemps que nous aurions ouvert les yeux sur l'abîme que notre conduite creusait devant nos pas. Depuis trente ans nous travaillons activement et par mille moyens à préparer la crise et nous restons surpris quand elle se dresse devant nous comme un spectre hideux. Nous avons préparé la banqueroute et nous serions étonnés de la voir à nos portes ? Dans toutes les classes et surtout la classe agricole, on a dépensé plus que ses revenus, on a voulu conséquemment dépendre de ce qui était censé appartenir à d'autres. On n'a pas voulu se contenter du raisonnable et du nécessaire : voilà en deux mots la source du mal. Les bienfaits de l'économie et les conséquences désastreuses de la prodigalité : voilà deux choses que nous semblons méconnaître."

## CAUSERIE AGRICOLE

## DES ASSOLEMENTS (Suite).

Sixième principe d'assolements.—*Il est avantageux d'intercaler la culture des végétaux à racines profondes, pivotantes et tuberculeuses, avec celles des plantes dont les racines sont superficielles, traçantes et fibreuses.*

Les racines de tous les végétaux, quelles que soient leur forme et leur étendue, sont pourvues sur toute leur surface, depuis le collet jusqu'à leur extrémité, d'orifices très-apparens, au moyen desquels, indépendamment de leurs trachées terminales, elles aspirent leur nourriture sur tous les points de la terre, qu'elles parcourent et traversent en s'enfonçant perpendiculairement ou en se ramifiant latéralement et plus ou moins horizontalement, en raison de leur nature et des obstacles qu'elles rencontrent.

Elles puisent donc toutes une portion de leur substance dans la couche supérieure, mais elles ne s'enfoncent pas toutes dans les couches inférieures. Il en résulte nécessairement que si l'on admet immédiatement sur le même champ des végétaux dont les racines ont la même organisation et s'enfoncent à peu près à la même profondeur, les derniers sont privés de l'aliment qui aura été été soutiré par les premiers; tandis que si l'on substitue la culture des végétaux à racines profondes à celle des plantes à racines superficielles, et *vice versa*, en réparant toutefois la déperdition faite dans la première couche, ce qui nous paraît nécessaire pour obtenir un succès complet, les derniers profiteront de la portion d'aliment qui se sera trouvée hors de l'atteinte des premiers.

On a pu plusieurs fois se convaincre que la pomme de terre et le topinambour, dont les racines et les tubercules diffèrent peu par leur organisation, et qui ont probablement beaucoup d'analogie dans la manière de tirer leur nourriture de la terre, ne pouvaient pas être alternés l'un par l'autre consécutivement avec avantage, et il a aussi été remarqué que le sainfoin commun et la luzerne commune, dont les racines sont essentiellement pivotantes et s'enfoncent à peu près à la même profondeur dans les sols de moyenne qualité, ne pouvaient pas non plus se remplacer réciproquement avec succès, même après quelques années d'intervalle.

Il n'est personne, d'ailleurs, qui n'ait pu observer que les arbres au pied desquels on cultive des plantes à racines pivotantes, souffrent considérablement de ce voisinage, parce que ces végétaux s'affament réciproquement en puisant une forte partie de leur nourriture à la même profondeur; tandis que les graminées et toutes les plantes dont les racines s'enfoncent généralement peu en terre ne leur font aucun tort bien sensible, à moins qu'elles n'interceptent les bénignes influences atmosphériques, ce qui tient à une toute autre cause.

Septième principe d'assolements.—*Il est avantageux d'intercaler, autant que les circonstances le permettent, les récoltes spécialement destinées à la nourriture des hommes, avec celles qui sont particulièrement affectées à l'entretien des animaux domestiques.*

Plusieurs raisons très-puissantes contribuent à rendre l'avantageux l'alternat des récoltes pour les

hommes et pour les bestiaux, toutes les fois qu'il est praticable.

D'abord, si l'on excepte l'avoine, dont le grain est plus particulièrement consacré que celui de toute autre plante de cette famille à la nourriture des animaux domestiques; quoiqu'il reçoive aussi quelquefois une autre destination, sous la forme de gruau, et quoique l'on puisse encore le remplacer avantageusement par quelques plantes aussi avantageuses pour le premier objet; toutes les autres qui sont soumises à nos cultures ordinaires, et qui fournissent généralement à ces animaux leur nourriture habituelle, telles qu'un très grand nombre d'entre elles, qui appartiennent aux nombreuses et si utiles familles naturelles des légumineuses et des crucifères; toutes celles à racines bulbeuses, pivotantes ou tuberculeuses, et plusieurs autres, épuisent et souillent ordinairement bien moins le sol, que la plupart des graminées annuelles, qui fructifient, soit à cause de leur organisation, qui emprunte moins de la terre et lui rend plus, soit à cause du mode de culture qu'elles exigent; et il est toujours très avantageux de les intercaler avec ces graminées, qui sont plus épuisantes et pour lesquelles elles préparent encore très-bien la terre.

Ensuite, les prairies naturelles et artificielles forment le plus souvent la base de la nourriture des bestiaux, et n'exigeant aucune opération aratoire, tant qu'elles existent, lorsqu'elles sont une fois bien établies, il en résulte nécessairement une grande économie de travaux, que l'on peut diriger très-utilement vers la culture des terres arables; et la conversion alternative de ces dernières en prairies est sans contredit aussi une des meilleures pratiques agricoles. Un de ses principaux mérites est que le produit de ces prairies, ainsi que celui de la plupart des plantes cultivées pour les bestiaux, peut souvent être consommé très-avantageusement sur le champ qui les fournit, ce qui prouve encore une très-grande économie de temps et de dépenses.

En outre, les produits désignés vulgairement sous la dénomination de *récoltes racines*, lesquels consistent en bet'arave, carotte, pomme de terre, etc., étant une source de très-grands avantages sous plusieurs rapports, lorsque la culture en est convenablement dirigée et réussit, ils fournissent une masse considérable de principes alimentaires pour les hommes comme pour les bestiaux, ils procurent de très-grands bénéfices, et ils préparent fort bien la terre pour les céréales qui doivent leur succéder.

Ajoutons à toutes ces considérations que la plupart des plantes améliorantes que nous venons de citer, sont bien moins exposées que les céréales à être endommagées par la grêle et autres accidents de la température.

Disons encore que c'est par leur moyen que l'on peut se livrer à la nourriture des bestiaux à l'étable, pendant nos longs mois d'hiver.

Enfin, l'abondance et la richesse des engrais étant toujours en raison directe de la multiplication des moyens de nourrir amplement les animaux qui les produisent, il résulte encore un très grand avantage de l'extension de la culture des plantes destinées à la nourriture de ces animaux.

Quant à la proportion respective qui doit exister entre les cultures pour les hommes et celles pour les



bestiaux, il ne peut y avoir de règle fixe à cet égard, et elle doit toujours être subordonnée aux besoins, aux localités, à la proximité des marchés dans laquelle on se trouve, et au genre de spéculation auquel les circonstances déterminent le cultivateur à se livrer plus particulièrement.

Il nous suffira d'observer qu'il y a toujours moins d'inconvénient à pécher par excès en extension de cultures destinées aux bestiaux, que par le défaut contraire, qui est malheureusement encore le plus général. Avec beaucoup de prairies, il devient toujours facile et avantageux de se procurer économiquement une abondante provision de nourriture pour les hommes, en détruisant ces prairies à temps, au lieu que la culture des grains, lorsqu'elle est excessive et disproportionnée avec celle des prairies, amène ordinairement l'épuisement du sol, et par une suite inévitable la ruine du cultivateur; car, faute de proportion convenable entre les grains et les prairies, toute espèce d'assolement, quelque avantageuse qu'elle puisse paraître, pêche essentiellement par la base, et finit par de fâcheux résultats, à moins de circonstances extraordinaires, comme une excessive fécondité du sol et une surabondance d'engrais et d'amendements.

Huitième principe d'assolements. — I. *La terre cultivée, de quelque nature qu'elle soit, doit rester nue le moins longtemps possible; II. Le cultivateur doit admettre de préférence, pour couvrir les terres siliceuses, crétacées et arides, les cultures les plus propres à les ombrager fortement et à prévenir ou à diminuer l'évaporation et l'infiltration de l'eau et des autres principes utiles à la végétation; III. Il doit au contraire préférer pour les terres argileuses, compactes et aquatiques, les cultures les plus propres à les diviser et à les dessécher, en les privant par le choix des végétaux et par une judicieuse application des opérations aratoires, de l'excès d'humidité et de ténacité qui les distinguent.*

I. La culture en grand la plus parfaite sera toujours celle qui, avec le moins de frais possible, approchera le plus de la multiplicité et de la variété des produits ainsi que de la propreté du jardinage.

Or, on sait que le jardinier habile non-seulement ne condamne jamais la terre qui lui est confiée à une stérile et improductive oisiveté, à une nullité réelle, mais qu'il en exige au contraire de nombreux et avantageux produits dans un court espace de temps.

De nombreux exemples attestent que la terre, convenablement ameublie, nettoyée et surtout engraisée, n'est susceptible ni de lassitude ni d'épuisement, et que le prétendu repos qu'on lui applique ne lui est nullement nécessaire.

Tout l'art du cultivateur doit donc se borner ici, d'abord, à prévenir par une culture et des assolements raisonnés les déperditions, l'endurcissement et la souillure que la terre peut éprouver, et ensuite à les réparer complètement, lorsqu'ils ont lieu, par l'application judicieuse des opérations aratoires nécessaires et des engrais riches et abondants.

L'agriculture ne sera réellement arrivée à son plus haut point de perfection, dans notre pays comme dans tous les autres pays du monde, que lorsque avec le moins de dépense possible, on parviendra à obtenir dans une même année la plus forte masse de produits utiles, en ne laissant jamais la terre nue que dans quelques cas rares et forcés, qui ne peuvent ap-

porter que de bien faibles exceptions aux règles générales.

Examinons maintenant les effets qui résultent nécessairement de cet état de dénudation absolue auquel la terre se trouve si souvent condamnée.

Il est constant que lorsque la terre n'est pas couverte de végétaux, elle est bien plus exposée aux dégradations et aux fâcheuses impressions provenant des averse, qui la sillonnent et en entraînent les parties les plus déliées, les plus légères, les plus dissolubles et les plus fertiles, parce que l'eau ne rencontre alors sur cette terre dépouillée aucun des obstacles multipliés que les racines et les tiges présentent pour modérer sa chute et son cours impétueux; ce qui fait que les terres nues, en pente et peu profondes arrivent insensiblement au dernier terme de la stérilité. Elle souffre aussi davantage des haies desséchants et des chaleurs dévorantes, qui la privent promptement des principes de fertilité et de l'humidité indispensables à la végétation, parce qu'aucun abri, aucune espèce d'ombrage ne peuvent la soustraire à ces déperditions; et ce sont, sans contredit, deux des grands inconvénients de la jachère morte ou absolue, qui non seulement coûte beaucoup, tandis qu'elle ne produit rien, mais qui souvent contribue encore, par toutes ces causes, à la dégradation réelle de la terre, dont on cherche ainsi à réparer l'état de stérilité auquel un assolement vicieux l'a réduite.

La neige nous fournit une preuve frappante de cette vérité. Ce n'est pas par l'existence supposée de sels qu'elle devient réellement favorable à la terre qu'elle recouvre; mais indépendamment de l'abri salutaire qu'elle procure aux végétaux, elle arrête l'évaporation de principes utiles à ces mêmes végétaux, elle les leur restitue en se fondant; et c'est ainsi qu'elle favorise la végétation.

Combien de fois les cultivateurs attentifs n'ont-ils pas reconnu que des terres bien couvertes de végétaux qu'on leur restituait en totalité ou en partie, soit en les enfouissant comme engrais végétal, soit en les faisant consommer sur place après avoir profité de toutes les émanations du sol, s'étaient trouvées fortement améliorées, lorsque les mêmes terres, restées rigoureusement nues, avaient été détériorées par l'action non interceptée d'un soleil dévorant, qui avait enlevé une forte partie des principes utiles à la végétation?

Très-souvent d'ailleurs lorsque la terre n'est pas couverte artificiellement de plantes utiles, elle se couvre naturellement de plantes nuisibles, dont les germes et les racines affaiblissent les récoltes futures, si l'on ne parvient à détruire à temps ces redoutables fléaux: c'est ce qui porte un célèbre agronome à demander "si l'on ne peut rien voir de plus abusif que la routine, qui veut qu'on laisse à un terrain qui pourrait nous rapporter quelque fruit, ou qu'on y laisse croître de mauvaises herbes à la place des plantes utiles que nous pourrions cultiver?"

(A suivre.)

#### Habitation des animaux.

Le gîte destiné à mettre les animaux domestiques à l'abri des vicissitudes de l'atmosphère, et à fabriquer l'engrais, doit être le premier objet du cultiva-

teur; car ce gîte, par sa mauvaise construction, peut devenir la source de la plupart de leurs maladies. Le bétail plongé un certain temps dans un air méphitique est exposé à périr sans aucune cause de mort prochaine ou éloignée.

Cet objet heureusement, dans plusieurs de nos paroisses a fixé l'attention de plusieurs cultivateurs; c'est aux indifférents à suivre leur exemple.

Cependant, il faut l'avouer, si dans plusieurs endroits on a mis à profit les conseils et le bon exemple donné par les directeurs de nos sociétés d'agriculture ou par tous ceux qui ont à cœur le progrès agricole, au sujet des nouveaux perfectionnements proposés pour la demeure des animaux domestiques, il est un trop grand nombre de cultivateurs qui sont demeurés indifférents à ces innovations de première importance pour le succès de l'agriculture. L'infection qui règne dans les étables et les écuries appartenant à ces derniers est si frappante, qu'en y entrant on ressent de la gêne dans la respiration; la demeure de leurs animaux soumis à la stabulation pendant cinq à six mois de l'année, présente au dehors l'aspect le plus hideux; les abords en sont obstrués de toutes parts; les cloisons, couvertes de poussière, d'araignées et de cravasses semblent destinées à servir de repaire aux souris et aux insectes; une litière peu abondante, et qu'on enlève qu'à de longs intervalles, en tapisse le sol. Faut-il s'étonner, si, couchés dans la fange et séjournant dans un foyer de putréfaction à une température très-élevée, les animaux restent constamment faibles, languissants, perpétuellement sur la voie de la dégénération, et si, sortant de cette espèce d'étuve, passant brusquement dans un air libre et froid, ils éprouvent un changement subit capable de supprimer sur-le-champ la transpiration, et d'occasionner dès lors tous les genres de maladies qui dérivent de cette suppression?

Quelle est donc la cause de ce dédain, de cette négligence intolérable pour l'entretien des bestiaux, pour le renouvellement de leur litière et pour les moyens de purifier l'air quand il est vicié? Un intérêt mal entendu, la paresse, nos préjugés et le plus faux calcul. Plusieurs cultivateurs sont dans l'opinion que les animaux peuvent vivre impunément dans une atmosphère empoisonnée, que leurs organes ne sont pas sensiblement affectés de toutes les émanations putrides, que la malpropreté ne leur est préjudiciable sous aucun rapport, et que pour avoir de puissants engrais il faut que les litières pourrissent sous eux.

Des expériences comparatives variées et multipliées ne permettent plus de douter que les animaux indistinctement aiment à reposer dans un lieu propre et commode, qu'ils ont une très-grande répugnance pour les mauvaises odeurs; que même le cochon, taxé d'être le plus sale d'entre eux, exige de la propreté, si on veut qu'il prospère, qu'il engraisse. Tous, en un mot, ont des organes plus ou moins perspicaces, susceptibles de discerner la qualité des aliments et des boissons.

Sans entrer dans aucun détail à cet égard, par des faits que nous avons signalé déjà à nos lecteurs, à maintes reprises, nous nous bornerons à faire remarquer qu'il est surtout nécessaire que la disposition intérieure de l'habitation soit réglée sur le nombre des animaux qui doivent y loger; qu'elle ait une grandeur et une élévation telles que chaque animal puisse

jouir de tout l'espace nécessaire à ses mouvements, se coucher aisément sans blesser son voisin; qu'il ne trouve pas trop de différence de température entre l'air du dehors et celui du dedans; que ceux qui ont le soin des animaux puissent circuler partout à l'intérieur des bâtiments, et puissent les examiner sur tous les points de leur surface.

Rien n'est plus utile encore qu'd'y pratiquer des ouvertures; et l'air vicié ou le gaz carbonique qui se dégage des matières putréfiées de la respiration et de la transpiration est plus lourd que l'air commun, qu'il se rassemble de préférence dans les parties basses, et préjudicieux d'autant plus aux bestiaux qu'ils ne peuvent se coucher, ni dormir sans respirer cet air malfaisant, c'est donc principalement dans la région inférieure qu'il importe de pratiquer ces ouvertures sans trop les multiplier, parce qu'elles fatigueraient la vue des animaux, d'y ajouter des ouvertures propres à balayer cet air empoisonné, car les fenêtres placées en haut ne renouvellent que le dessus de l'atmosphère, et ne changent point du tout celle du dessous et n'en effleurent que la surface. Aussi le mouton, le cochon et les autres petites espèces d'animaux domestiques souffrent davantage de l'air vicié que la vache et le cheval; cependant la brebis est destinée par sa constitution à vivre au grand air. Le cochon, qui préfère les terrains marécageux, n'est pas aussi incommodé d'un air vicié.

Une des fortes raisons qui devraient engager le cultivateur à établir le plus de jour et de propreté possible dans la demeure des animaux domestiques, c'est que les rats, les souris et les insectes se plaisent dans des lieux obscurs.

Ce n'est pas assez cependant que l'habitation des animaux domestiques soit spacieuse, commode et saine, il faut encore que les individus qu'on y renferme soient entretenus dans un grand état de propreté, et qu'ils ne s'infectent par eux-mêmes, ce qu'on prévient au moyen du pansement des animaux.

#### Usage du sel pour les animaux.

Quelque salubre que soit la méthode d'associer le sel à la nourriture des bestiaux, on hésite que trop souvent à l'adopter.

Le goût que les animaux ont pour le sel est un des appâts dont le sauvage se sert avec avantage pour les surprendre à la chasse; c'est à la faveur de cet appât qu'on les fait revenir des bois, qu'on s'en fait aimer et suivre. Les brebis lèchent les murs et rongent tous les corps imprégnés de sels, pour donner du ton à leurs estomacs, relever l'action des organes digestifs affaiblis, et les égayer quand elles sont trop tristes. Ses propriétés bien connues sont de développer les saveurs des substances avec lesquelles il est mêlé, d'activer la circulation du sang, de tendre la fibre, de donner du ton aux viscères, de soutenir et d'augmenter les forces vitales, que seroient dans le cas d'affaiblir l'inconvénient d'une nourriture défectueuse, ou l'influence d'une atmosphère humide.

Le sel n'est donc pas seulement un préservatif des maladies des animaux. On en donne aux mâles avant de saillir, ou lorsque leur tempérament s'affaiblit. Une vache à laquelle on administre un peu de sel donne un lait plus crémeux et un engrais plus puissant.

## Ble d'automne de Québec.

Pourquoi ne semerions-nous pas du blé d'automne, qui réussit bien ailleurs, dans la Province de Québec ? Voilà ce que je me suis demandé bien des fois.

Voulant en faire moi-même un essai, l'automne dernier, je m'adressai à un ami d'Ontario, pour avoir la semence qu'il croyait la plus recommandable pour notre climat. Cet ami m'envoya deux pintes d'une nouvelle espèce de blé, dont il faisait lui-même l'essai depuis trois ans, et que des circonstances particulières ne lui permettaient pas de poursuivre davantage. Le produit de ce pot de semence fut de 8 gallons ou 16 pour un.

Je donne à ce blé le nom de *Blé d'automne de Québec*, car c'est une variété très-probablement nouvelle. Voici son origine :

L'ami en question, grand amateur de culture en tout genre, ayant trouvé, il y a trois ans, dans un champ de blé à barbe, 2 épis différents et sans barbe, les sema à part, à l'automne ; et c'est au produit de ces deux épis que je donne le nom de *blé de Québec*, parce que je pense que cette variété convient plus que toute autre au climat, et surtout aux hivers de Québec.

Le rendement de 16 pour un est certainement fort avantageux, mais si l'on veut prêter attention aux détails de la culture, on se convaincra sans peine qu'il aurait pu être encore plus élevé.

Le pot de blé fut semé le 22 septembre, ce qui était un peu tard pour lui permettre de se faire une bonne racine avant les gelées. L'ensemencement fut fait dans une bonne terre forte, mais pas assez ameublie, parce qu'elle avait été bouleversée par des travaux de drainage qu'on y avait exécutés. Le hersage fut aussi fort défectueux, n'ayant fait usage que d'un râteau pour recouvrir la semence, elle ne fut pas suffisamment enterrée. Aussi j'ai pu remarquer que plusieurs grains, après avoir germé et produit une feuille, furent détériorés par les pluies d'automne et périrent en conséquence. Tous les grains enracinés ne parurent nullement avoir souffert de l'hiver, et dès le 15 mai, la pièce présentait déjà un tapis d'une luxuriante verdure. Le 21 juin les épis sortaient de la gorge, et le 22 août le grain était bon à conper. Ajoutez que tout un coin du petit champ fut perdu pour avoir été piétiné par des travailleurs à une construction qui avoisinait. Si bien que dans tous ces avantages, j'aurais pu avoir certainement 20, au lieu de 16 pour un.

Ce blé, tel que dit plus haut, est sans barbe, la paille est forte, les épis longs et bien garnis ; je n'ai pu trouver un seul grain manquant ou avarié dans aucun épi.

Le blé d'automne doit être semé depuis le 20 août jusque vers la fin de septembre, dans une bonne terre, nette, meuble, bien égouttée et non exposée à être dépouillée de la neige par les vents durant l'hiver.

Je tiens ces 8 gallons de semence à la disposition des cultivateurs qui voudraient tenter cette culture. Prix \$1 le pot, ou 50 cts. la pinte.

Sur réception du prix, on expédiera la pinte ou le pot, sans délai, par la malle. Adressez :

M. Pabbé PROVANCHER, Cap-Rouge.

P. S.—Ayant trouvé dans ce blé 4 épis différents, à barbe ceux-ci et paraissant un peu plus précoces, je le sème à part, comme expérience pour une autre année.

## Choses et autres.

**Culture des racines potagères.**—Nous ne craignons pas d'assurer que quiconque a eu le bon esprit d'essayer en grand la culture des racines potagères pour les administrer ensuite aux bestiaux pendant l'hiver, n'abandonnera jamais cette méthode vu les nombreux avantages qu'il doit en avoir déjà recueillis. Combien de cultivateurs gagneraient à une pareille pratique, s'ils voulaient faire taire leurs préjugés et imiter leurs voisins qui leur prêchent l'exemple ! L'économie qui en résulterait pendant environ la moitié de l'année, où l'on est entièrement privé des pâturages, est incalculable.

**Appropriation de la nourriture aux animaux.**—Les aliments contribuent tant au maintien de la santé des animaux, qu'on ne saurait trop veiller à ce qu'ils soient toujours de bonne qualité, et donnés en quantité suffisante : mal nourris, ils manquent de forces pour fournir aux travaux ; leurs membres, affaiblis par des exercices laborieux, ne se réparent pas à raison de leurs pertes ; ils deviennent extrêmement sensibles aux influences de l'atmosphère et à toutes les impressions du besoin.

Malheur au cultivateur qui immole la santé de ses animaux à une parcimonie mal entendue, et ne donne pas tous ses soins pour conserver à leur nourriture les qualités spécifiques qu'elle doit avoir ; si le fourrage est encore humide au moment de le serrer, il fermente et devient alors pour tous une subsistance détestable. Une attention à apporter, c'est d'en régler constamment la quantité sur le nombre, la force, l'embouppant des animaux, et de préférer la forme sous laquelle la nourriture produit le plus grand effet par rapport à la destination qu'on se propose de leur donner. Il faut bien se persuader que quatre vaches, par exemple, choisies et alimentées convenablement, rendent davantage que huit qui le seraient mal.

**La coupe des blés ou autres céréales et les mauvaises herbes.**—Lorsqu'on coupe très-bas les blés et autres céréales, on introduit dans les gerbes une quantité de mauvaises herbes, qu'il faut laisser se dessécher complètement à l'air si on veut éviter qu'elles portent dans les gerbes un principe de fermentation qui altérera la paille ou même le grain.

Les blés destinés aux semis doivent être coupés haut, au risque de perdre une partie de leur paille, afin que les mauvaises herbes qui ont cru à leur pied ne portent pas leurs graines dans ces semis. On peut, lorsque ces herbes sont abondantes, les faucher une quinzaine de jours plus tard, si on ne préfère les faire paître sur place la saison étant alors trop avancée, et en tirer ainsi un fourrage dont les vaches, les bœufs et les moutons, se contentent ordinairement.

Outre l'importance de sarcler les blés et autres céréales pour les considérations que nous venons de mentionner, il en est une peu observée par les cultivateurs, c'est que, lorsque ces blés ou autres céréales versent, les mauvaises herbes les dominent, et par l'humidité qu'elles portent sur les épis, déterminent ou la pourriture ou la germination des grains, selon l'époque où le versement a lieu.

**Elevage des moutons.**—Nous accusons réception d'un excellent traité sur l'élevage des moutons, par M. Eugène Casgrain. Nous voyons, avec plaisir, nos hommes les plus sérieux se livrer ainsi à l'étude de nos ressources agricoles, et se faire un devoir de faire part au public de leurs connaissances et de leurs observations. Nous recommandons ce petit traité qui ne coûte que dix huit centimes et qui vaut des centaines de piastres, à nos braves cultivateurs. Ils trouveront dans ce petit livre tout ce qui leur sera nécessaire pour tirer parti de leurs troupeaux.

—Pionnier de Sherbrooke.

## RECETTES

*Nettoyage des flanelles sans rétrécissement.*

La plupart des flanelles, pour ne pas dire toutes, ont l'inconvénient de se resserrer, de se durcir et de jaunir au lavage.

Cela fait le désespoir de beaucoup de ménagères ; aussi est-ce pour celles-là que nous notons le procédé suivant que nous empruntons à *L'Ami des Campagnes* :

« Au lieu de mettre les flanelles à la lessive comme on le fait ordinairement, faites-les tremper dans un bain maintenu tiède devant un feu doux ; ce bain sera composé d'autant de fois trois pintes d'eau de rivièr, si possible—et une once d'ammoniaque (alcali volatil), qu'il y aura de pièces à blanchir. Puis savonner dans la même eau alcaline, comme on fait pour une savonnade ordinaire, partie par partie, de manière à passer en revue tous les points de l'étoffe, endroit et envers.

« Après ce premier lavage, rincez dans de l'eau tiède pure, pour enlever toute trace d'ammoniaque et de savon ; éclaircissez dans cette même eau, dont vous expurgerez le tissu par simple pression ; suspendez-les à l'ombre pour le faire sécher, repassez ensuite, et le laissez encore sécher pour lui retirer tout reste d'humidité. »

*Moyen d'enlever les taches d'huile d'une planche.*

Frottez fortement toute la place où l'huile est tombée, avec un morceau de savon, puis prenez de la forte eau-de-vie et frottez-ou bien toute la tache, ou frottant avec une brosse ; ensuite prenez de l'eau bouillante et lavez-en de nouveau les taches en frottant encore avec la brosse et en enlevant l'eau avec une éponge ou avec du vieux linge. La recette est excellente.

Pour enlever les taches d'huile sur le plancher, employez de



la terre glaise ou de potier, imbibée de vinaigre, étendez-en sur les taches et laissez-la quelques heures; puis lavez-le, et réitérez cette opération et le lavage, si les taches sont déjà vieilles.



## STE. ANNE, RIVIERE OTTAWA.

### Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire des Travaux Publics, et endossées "Soumission pour le Canal et l'Écluse à Ste. Anne," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest VENDREDI, le 10me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction d'une écluse et la formation des approches d'icelle sur le côté de la terre de la présente écluse à Ste. Anne.

Une carte de la localité, avec les devis et spécifications des ouvrages à être faits, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur, résidant à Ste. Anne, le et après SAMEDI, le 27me jour de SEPTEMBRE prochain, et des formules imprimées de soumission peuvent être obtenues à chacune de ces places.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considération, à moins d'être faites strictement conformes aux formules imprimées et, dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne contiennent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et la résidence de chacun de ses membres; et de plus, un mandat de banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission, laquelle somme ne sera pas remise si la partie soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour les travaux, aux prix et aux conditions spécifiées dans l'offre soumise.

Le mandat ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour le dit accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée par le dépôt d'argent au montant de cinq par cent, sur la somme totale du contrat; dont le montant envoyé avec la soumission formera partie.

Quatre-vingt-dix par cent seulement des estimés de l'ouvrage seront payés jusqu'au parachèvement des travaux.

Chaque soumission doit contenir les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, promettant de se porter cautions de l'accomplissement de ces conditions, ainsi que de la due exécution des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune autre soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }  
et Canaux. }  
Ottawa, 29 août 1879.

### Terre à vendre à St. Pacôme.

Le soussigné offre en vente une terre de 5 arpents et trois perches de front sur 20 arpents de profondeur, située à un mille de l'Église de St. Pacôme, comté de Kamouraska, à 6 arpents des moulins à scie des MM. King, et à 8 arpents du moulin à farine; la proximité de la rivière permet de sauver pendant l'été tout le bois nécessaire pour le chauffage en hiver. Cette terre est en parfait état de culture, avec maison neuve et autres bâtisses en bon ordre. Aussi à vendre trois autres circuits situés à la Rivière-Ouelle, et une terre en bois debout ayant 2 arpents de front sur 48 arpents de profondeur, avec érablière, située à St. Pacôme. Le voisinage des chantiers des MM. King offre un débouché facile à la vente des produits de la terre. Conditions de vente faciles. S'adresser, sur les lieux, à

JEAN-BAPTISTE HUDON, cultivateur.

## A VENDRE

Blé d'automne de Québec, rendant vingt pour un

Prix: \$1 le pot; 50 centins la pinte.  
Expédié franco par la malle. Adressez:

L'ABBE PROVANCHER,  
CAP-ROUGE, P. Q.

11 Septembre 1879.



## CONTRAT DES MALLEES.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI,

### Le 19 Septembre,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, du 1er JANVIER prochain, 1880.

PONT DE BATISCAN et ST. STANISLAS, six fois par semaine;

LAMPTON et VALLEFORT, trois fois par semaine;

MATANE et STE. ANNE DES MONTS, trois fois par semaine;

ST. GERVAIS et ST. LAZARE, trois fois par semaine;

STE. LUCE et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de Soumissions obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux places intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }  
Québec, 31 juillet 1879. }

21 août 1879.

## TRAITÉ PRATIQUE,

SUR

### L'élevage des moutons en Canada.

PAR

M. Eugène Casgrain.

L'expérience acquise par M. Eugène Casgrain, dans l'élevage des moutons, est une sûre garantie que ce volume mis entre les mains des cultivateurs leur rendra un immense service, quant à l'entretien et aux soins qu'ils doivent apporter à leur troupeau de moutons.

Ce petit traité est en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes et chez J. A. Langlais, libraire, rue St. Joseph, St. Roch de Québec; C. Crémazie, libraire, rue Buade, Québec.—Prix du volume, 18 centins.

FIRMIN H. PROULX, Editeur.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.